Abstract - Travail de diplôme

Titre du travail de diplôme : Les ambulancier·ère·s en Suisse romande sont-ils·elles informé·e·s des dispositifs de dénonciation du harcèlement sexuel, et quel type de soutien les services d'ambulance offrent-ils aux personnes victimes ?
Auteure : Alison Roduit, AMB 23-25, déposé à l'École supérieure Medi | Centre de formation médicale | Soins ambulanciers ES en vue de l'obtention du diplôme d'ambulancière ES.
Lieu de pratique professionnelle : Compagnie d'ambulance de l'hôpital du Valais

Situation initiale

Le harcèlement sexuel demeure omniprésent, y compris dans les services d'ambulance, où les interventions en binôme ou en milieu confiné compliquent le signalement et la gestion des incidents. Les données spécifiques sur le secteur préhospitalier sont limitées, laissant la problématique sous-étudiée. Ce travail de diplôme analyse la capacité des services d'ambulance à prévenir et à traiter le harcèlement sexuel, ainsi que les dynamiques propres à ce milieu pouvant freiner ou faciliter la mise en place de mesures de soutien. **Ma motivation** pour ce travail provient d'une expérience personnelle de harcèlement sexuel. Malgré le courage nécessaire pour dénoncer ces comportements, ma hiérarchie les a minimisés en les considérant comme de simples plaisanteries.

Objectifs, hypothèse et questions de recherche

L'objectif principal est de sensibiliser employé·e·s et employeur·e·s aux enjeux du harcèlement sexuel.
Les hypothèses portent sur un manque de formation, une faible priorité accordée à la prévention et une sous-déclaration des incidents.
La question de recherche est la suivante : Les ambulancier·ère·s en Suisse romande sont-ils·elles informé·e·s des dispositifs de dénonciation du harcèlement sexuel, et quel type de soutien les services d'ambulance offrent-ils aux personnes victimes ?

Méthodologie

Une approche méthodologique mixte (quantitative et qualitative) a été adoptée. Deux questionnaires distincts ont été élaborés : un pour les ambulancier ère·s, un autre pour la hiérarchie. Diffusés dans 26 services d'ambulance en Suisse romande (taux de réponse 73 %), ils ont permis de recueillir des données sur les pratiques de prévention et les expériences vécues. L'analyse des résultats a été réalisée via Google Forms, Excel et une lecture thématique des réponses ouvertes.

Résultats, traitement de la thématique

Un décalage inquiétant existe entre l'existence de politiques de prévention et leur application. Parmi les répondant·e·s, 86,4 % n'ont reçu aucune formation spécifique et 55,6 % des incidents ne sont jamais signalés. Les principales raisons sont la crainte de représailles, le manque de confiance envers la hiérarchie et la banalisation des faits. Les femmes sont surreprésentées parmi les victimes, tandis que les personnes en formation craignent pour leur avenir professionnel.

Discussion & conclusion

Ces constats soulignent l'urgence d'établir des formations régulières, des mécanismes de signalement efficaces et la désignation de personnes de confiance. Le décalage entre politiques déclarées et réalité du terrain, ainsi que la perception d'impunité, freinent la prévention et la dénonciation. Pour y remédier, il est impératif de renforcer la sensibilisation, d'assurer une protection des victimes contre les représailles et de sanctionner les auteur·rice·s. Un changement culturel au sein des services d'ambulance est essentiel : les employeur·e·s doivent instaurer une culture de respect mutuel et de tolérance zéro, actualiser régulièrement leurs politiques et promouvoir un dialogue continu pour garantir la dignité et la sécurité de toutes et tous.

Nax, 1er décembre 2024